

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Migrant.es, réfugié.es, diaspora (France) > Santé (migrants, France) > Epidémies, pandémies (santé, Migrant.es, France) > **Covid-19 (France) : Malgré l'interdiction, la Marche des solidarités a (...)**

SANS-PAPIERS Note de veille

Covid-19 (France) : Malgré l'interdiction, la Marche des solidarités a défilé à Paris

vendredi 5 juin 2020, par [Mediapart](#) (Date de rédaction antérieure : 30 mai 2020).

Plusieurs milliers de personnes ont répondu à l'appel lancé par un collectif de 195 syndicats, associations de défense des droits humains et personnalités demandant « des mesures immédiates contre la bombe sanitaire » qui frappe les sans-papiers en France.

Plusieurs milliers de personnes ont participé samedi après-midi à Paris à la Marche des solidarités, une manifestation de soutien aux sans-papiers que la préfecture de police de Paris avait pourtant interdite.

Selon la préfecture de police, 5 500 manifestants ont participé à ce rassemblement organisé par un collectif de 195 syndicats, associations de défense des droits humains et personnalités demandant « des mesures immédiates contre la bombe sanitaire ».

« Dans les foyers surpeuplés et abandonnés, aucune distanciation physique n'est possible. Le virus risque de se propager sans frein. C'est aussi le cas dans les centres de rétention, et à cela s'ajoutent la violence répressive et l'angoisse. Pour les migrant·e·s à la rue, c'est la faim, l'insécurité sociale et sanitaire », écrivaient les signataires de l'appel publié le 28 avril dans Le Club de Mediapart [\[1\]](#).

Ils réclament la « régularisation inconditionnelle de tou·te·s les sans-papiers », l'« isolement des personnes contaminées dans des lieux décents », la « distribution massive de masques, gants et de gel dans les foyers », la « fermeture immédiate des centres de rétention administrative (CRA) », l'« ouverture immédiate de lieux sans condition de papiers et de revenus pour permettre un hébergement et une vie collective » et la « suspension des loyers pendant toute la durée de confinement (mars, avril et mai) et [l']apurement des loyers impayés ».

Le mercredi 27 mai, à trois jours de la marche, la préfecture de Paris avait interdit la manifestation afin, affirmait-elle, « de prévenir la propagation du virus Covid-19 ». « Les risques sanitaires qu'un tel événement est susceptible de générer justifient que le préfet de police n'autorise pas, à titre dérogatoire, cette manifestation », expliquait-elle dans un communiqué.

En réponse, le collectif avait maintenu son appel à manifester. « Car s'il s'agit de "prévenir la propagation du virus", nous exigeons des autorités qu'elles régularisent les sans-papiers et migrant·e·s, qu'elles ferment les centres de rétention, qu'elles donnent accès à des logements décents à toutes celles et tous ceux qui sont à la rue, papiers ou pas », ripostait-il dans un communiqué *[voir ci-dessous]*.

Samedi, en début d'après-midi, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées place de la Madeleine et place de l'Opéra, malgré l'interdiction.

« Nous sommes là pour rendre visibles les invisibles, les sans-papiers qui sont ceux qui souffrent le plus de cette crise sanitaire car ils vivent dans des foyers surpeuplés dans lesquels la distanciation sociale, l'hygiène ne sont pas compatibles avec les règles sanitaires pour lutter contre le coronavirus », a expliqué par téléphone à l'AFP Benoit Clément, de Solidaires Paris.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la place de la République, où l'attendait un important dispositif policier. Une fois sur place, les forces de l'ordre ont rapidement dispersé le rassemblement en tirant des grenades lacrymogènes.

La rédaction de Mediapart

(Avec AFP)

- LA RÉDACTION DE MEDIAPART. 30 mai 2020 : <https://www.mediapart.fr/journal/international/230220/l-italie-devient-un-nouveau-foyer-du-coronavirus-covid-19>
-

Conférence de presse en direct sur Médiapart, Regards et Bastamag ce jeudi 28 mai à 18H00

Communiqué - Jeudi 28 mai 2020

La Marche des Solidarités maintient l'appel à manifester ce 30 mai

Anzoumane Sissoko, Yoro Traoré, Verveine Angeli et Denis Godard signataires du dépôt en préfecture du dispositif prévu depuis plusieurs semaines pour manifester à Paris ce samedi 30 mai dans le respect strict des mesures sanitaires, informent que le préfet de police de Paris a publié ce mercredi 27 mai à 18H00 un arrêté pour interdire cette manifestation « en vue de prévenir la propagation du virus covid-19 ».

Un référé libertés a été déposé ce jeudi 28 mai au Tribunal Administratif pour suspendre cet arrêté d'interdiction et exiger le respect du droit à manifester.

Le collectif de la Marche des Solidarités maintient l'appel à manifester ce samedi à Paris, comme dans de nombreuses autres villes de France.

Car s'il s'agit de « prévenir la propagation du virus » nous exigeons des autorités qu'elles régularisent les Sans-Papiers et MigrantEs, qu'elles ferment les Centres de Rétention, qu'elles donnent accès à des logements décentes à toutes celles et tous ceux qui sont à la rue, papiers ou pas.

S'il s'agit de raisons sanitaires et non d'une remise en cause du droit de manifester nous demandons quelle est la logique sanitaire qui conduit à rouvrir, dans la même zone, les grands magasins mais à interdire une manifestation de rue ?

La Marche des Solidarités appelle donc à une mobilisation encore plus forte et déterminée parce que l'urgence est sanitaire, sociale et politique et qu'aux revendications de la manifestation s'ajoute désormais la défense de nos libertés.

S'il s'agit de « prévenir la propagation du virus » la Marche des Solidarités exige en outre des

autorités qu'elles laissent la manifestation se tenir sur l'espace le plus large possible pour permettre le respect des distances sanitaires et qu'elles tiennent le dispositif policier le plus loin possible des manifestantEs.

Pour garantir la sécurité de touTEs les manifestantEs et éviter une trop grande dispersion, le dispositif annoncé qui prévoyait des accès de Madeleine à Strasbourg St Denis est modifié. C'est le nombre de présentEs rassemblés en un même lieu en respectant les mesures sanitaires qui permettra d'éviter des amendes et d'obliger la préfecture à nous laisser nous exprimer.

La Marche des Solidarités demande donc à tout le monde d'accéder - selon la liste des collectifs, associations, syndicats, organisations, indiquée ci-dessous, les possibilités et affinités de chacunE - à la place de l'Opéra ou la place de la Madeleine soit par les stations de métro correspondantes ou par d'autres stations aux alentours (Richelieu-Drouot, Quatre Septembre, Chaussée d'Antin, Havre Caumartin, Auber, St Lazare, Concorde...).

Dans la mesure des possibilités tout le monde doit venir avec des masques et assurer le respect des distances nécessaires, ce qui est possible en se répartissant dans la zone couvrant la place de la Madeleine, le boulevard de la Madeleine, le boulevard des Capucines et la place de l'Opéra. Pour celles et ceux qui ne pourront s'en procurer, des masques seront distribués aux différents accès.

Pour permettre la protection collective la Marche des Solidarités demande par ailleurs d'arriver à 14H30 sur les lieux et de ne sortir panneaux, drapeaux et banderoles que quand un nombre important de manifestantEs seront réunis.

Des numéros d'avocats seront communiqués.

Aux côtés des collectifs des Sans-Papiers et de MigrantEs, notre force c'est notre nombre et notre détermination. Le monde d'après, c'est maintenant !

Répartition des accès par organisations :

14H30 - Place de la Madeleine

Collectifs locaux de soutien aux migrantEs

Collectifs contre les Centres de rétention

Associations de solidarité avec les migrantEs

Associations antiracistes

Associations de l'immigration

Comités de familles de victimes des violences policières

Associations féministes

Associations environnement

Associations altermondialistes et solidarité internationale

Associations de défense des libertés

Partis politiques

14H30 - Place de l'Opéra

Collectifs de Sans-Papiers et MigrantEs

Collectifs des foyers de travailleurs immigrés

Collectif pour l'avenir des foyers

Associations pour le droit au logement

Collectifs Interpro

Gilets Jaunes

P.-S.

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>

Les articles de a rédaction de Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/la-redaction-de-mediapart>

Notes

[1] Disponible sur ESSF (article 53528), [Covid-19 \(France\) — Foyers, CRA, Sans-papiers : Des mesures immédiates contre la bombe sanitaire !](#).